

## “Une République d’Arménie en exil ?”, la chronique de Nersès Durman

### UNE REPUBLIQUE D’ARMENIE EN EXIL ?

*En 1942, le général de Gaulle installait le Gouvernement Provisoire de la République Française à Alger. Le maréchal Pétain avait signé 2 ans plus tôt un armistice avec l’Allemagne et la France était depuis occupée par les nazis. Les institutions démocratiques françaises ne pouvaient survivre qu’hors d’un pays soumis au joug de la dictature. La dictature serait-elle installée en Arménie pour que se justifie la création d’un gouvernement en exil ?*

La déclaration faite le 24 mai 2013 par trois individus se proclamant l’un Président du Conseil, le suivant Premier ministre du gouvernement en exil et le dernier Responsable de la Commission spéciale chargée de la formation de l’Assemblée Nationale (Parlement) de l’Arménie occidentale a de quoi nous inquiéter. Cet événement prouve qu’il existe encore des personnalités pseudo intellectuelles, politiciens ou diplomates ignorant tout de l’histoire de l’Arménie et des Arméniens. A moins qu’il ne s’agisse de personnes manipulées par les ennemis du peuple arménien.

Une vigilance accrue sera de rigueur pour préserver l’unité de la communauté Arménienne afin de ne pas tomber dans les pièges.

Rappelons-nous quelques événements survenus après le Génocide des Arméniens de 1915.

- 1) Le 29 novembre 1920, la première République d’Arménie est devenue l’Arménie soviétique, et est entrée au sein de l’URSS. Le 18 février 1921 – période pendant laquelle se déroulaient à Moscou des pourparlers concernant la question des frontières – un coup d’Etat renversa le gouvernement légal de l’Arménie soviétique et conserva le pouvoir durant quelques mois. Par conséquent, les pourparlers de Moscou se déroulèrent sans les représentants de l’Arménie. Finalement au terme de cette action, l’Azerbaïdjan mit la main sur le Haut Karabakh et le Nakhitchevan et la Turquie garda les départements de Kars, Ardahan et Artvin (une partie de l’Arménie historique) où se trouve le mont Ararat.
- 2) Lors de la Seconde Guerre mondiale, l’armée allemande se trouvait aux abords du Caucase, Stalingrad était encerclé. La Turquie bien que pays « neutre » avait aligné 26 divisions militaires à la frontière de l’Arménie. Durant cette même période, un groupe de combattants arméniens, sous les ordres d’un militaire arménien, et sous le commandement de la Wehrmacht se réunissait régulièrement à Berlin pour préparer les plans de « libération » l’Arménie du joug des Soviétiques. La chute de Stalingrad serait le signal d’attaque de l’Armée turque sur l’Arménie soviétique. Cela prouve qu’il y avait une connivence entre les « libérateurs » de l’Arménie et les autorités de la Turquie. Heureusement Stalingrad ne tomba pas et les complots ourdis contre l’Arménie échouèrent.
- 3) Après la dislocation de l’URSS, l’Arménie déclara son indépendance le 21 septembre 1991. Des combattants arméniens menèrent une bataille pour libérer le Haut Karabakh de l’Azerbaïdjan. Le 27 octobre 1999 un attentat au Parlement arménien causa la mort de ministres et de députés. Les commanditaires de cette attaque se trouvaient dans l’ombre. Lors des élections présidentielles de 2008 en Arménie il y a eu des heurts avec la police, des barricades furent dressées et les contestataires invitaient la police à se joindre à eux. Le sang-froid des autorités permit de maîtriser la situation malgré des victimes à déplorer tant du côté des insurgés que de la police.

En faisant l’historique de ces événements on constate toujours l’existence d’une force occulte qui agit sous couvert dans le but de déstabiliser la structure étatique de la République d’Arménie. Ce phénomène se prolonge depuis la période soviétique. Les forces destructrices de l’Arménie n’ont-elles pas trouvé une nouvelle astuce, avec la création d’un Etat Arménien en exil, pour contrecarrer et saper l’action de la République d’Arménie actuelle ? Soyons donc tous vigilants en Arménie comme en Diaspora. Les esprits des Arméniens ne doivent pas être troublés par les intrigues et les fausses promesses. Restons dignes dans le pays où nous vivons comme un citoyen intègre de la République.

En 1942, le général de Gaulle installait le Gouvernement Provisoire de la République Française à Alger. Le Maréchal Pétain avait signé 2 ans plus tôt un armistice avec l'Allemagne et la France était depuis occupée par les nazis. Les institutions démocratiques françaises ne pouvaient survivre qu'hors d'un pays soumis au joug de la dictature. La dictature serait-elle installée en Arménie pour que se justifie la création d'un gouvernement en exil ?



Nerses Durman